

MENTION

RISQUES ET ENVIRONNEMENT

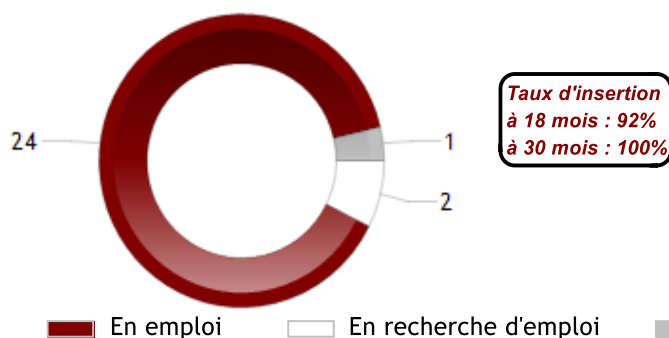
PARCOURS

GESTION DES RISQUES, SANTE / SECURITE, ENVIRONNEMENT

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS

Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

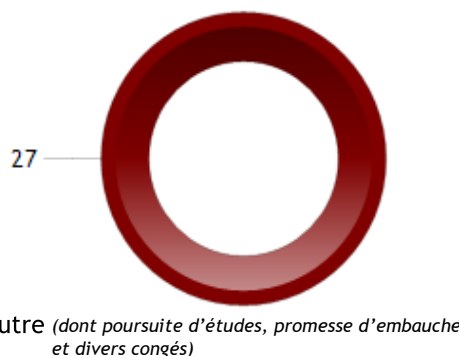
Nombre de réponse(s) : 27



Taux d'insertion
à 18 mois : 92%
à 30 mois : 100%

Situation professionnelle au 1er décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 27



■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI

-Ingénieur HSE

-Ingénieur SSE

-Animateur QHSE

-Chargé d'analyse de risques

-Chargé de mission HSE

-Responsable QHSE

-Expert extinction incendie

-Ingénieur technique radioprotection sécurité environnement

-Consultant en prévention des risques industriels

— SATISFACTION

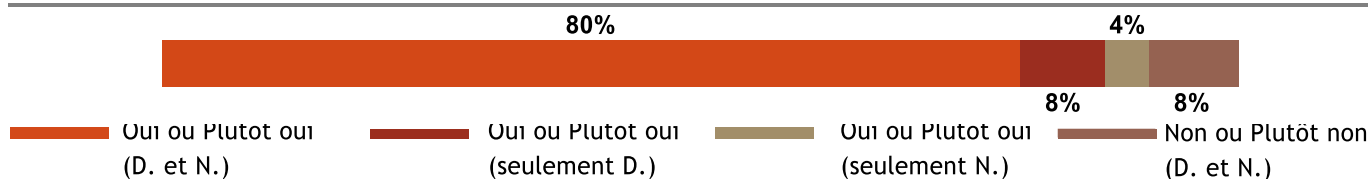
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 25



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 25



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 25

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 24 %

Relations personnelles ou professionnelles 20 %

Cabinets de recrutement/chasseur de tête 16 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 16 %

Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 12 %

Candidature spontanée 4 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 24



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 27



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

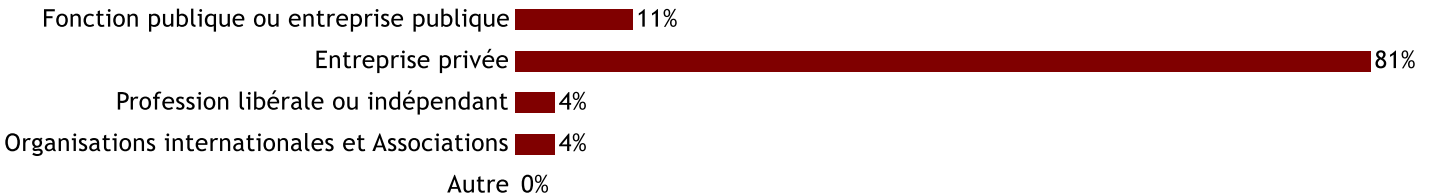
Nombre de réponse(s) : 26



Cadre Technicien Employé

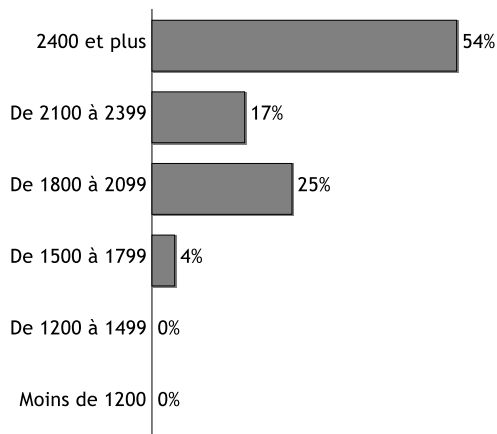
Employeur

Nombre de réponse(s) : 27



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 24



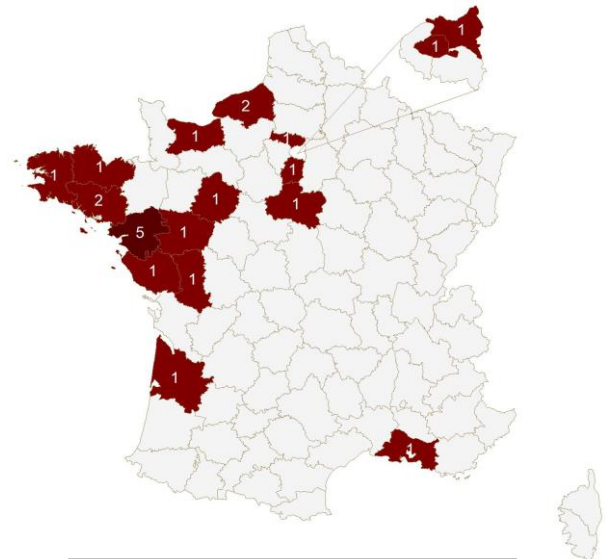
Salaire médian : 2482 euros

Salaire moyen : 2668 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 27



Employés à l'étranger : 3